

La *Pédagogie* est la science de l'éducation et de l'instruction des enfants ; mais, dans le sens rigoureux du mot, la pédagogie considère l'instituteur comme chargé de l'éducation.

Vous connaissez la différence qu'il y a entre l'éducation et l'instruction : ce sont deux matières complètement distinctes. Par l'instruction, on donne la science à l'élève ; on lui enseigne, par exemple, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, etc. L'éducation forme son intelligence, mais surtout son cœur, et même son corps. On peut dire que l'éducation fait l'homme de la société, le citoyen honnête et religieux, tandis que l'instruction fait le savant. Comme les hommes sont destinés à être en rapports fréquents les uns avec les autres, c'est par l'éducation qu'ils peuvent d'avantage rendre leur société agréable et utile.

Nous étudierons d'abord les principes de l'éducation en général.

On distingue l'éducation *privée* et l'éducation *publique*. La première se fait dans la famille ; l'éducation publique, dans l'école, le collège, dans l'institution où viennent se réunir un grand nombre de personnes. En général, l'éducation de famille développe plus la délicatesse des sentiments et la distinction des manières ; mais elle a quelque chose de moins complet et de moins viril que l'autre, parce que dans le contact des différents caractères, dans la vie commune, l'enfant doit souvent plier sa volonté à celle des autres, compter avec leurs prétentions, ou subir leur supériorité, se soumettre à une règle, savoir même se passer de bien des choses agréables. Le caractère acquiert à la fois plus de fermeté et plus de souplesse.

Comme instituteurs, vous serez chargés de l'éducation *publique* des enfants, et quand vous serez établis chez vous, vous ferez l'éducation *privée* de votre famille.

Il y aurait bien des remarques utiles à faire sur cette éducation publique ; mais je ne puis en indiquer que les qualités essentielles.

D'abord, elle doit être *domestique*, c'est-à-dire que, dans la formation du caractère, des habitudes et des manières de l'enfant, l'instituteur devra ordinairement continuer l'œuvre du père et de la mère, et trop souvent suppléer à leur négligence ou à leur inexpérience. C'est au foyer domestique que l'enfant doit prendre les premières notions de l'ordre,

du travail, et du devoir : il n'y trouve quelquefois que de tristes exemples dont il faut tâcher de détruire les mauvais effets.

L'éducation doit être *nationale*.

Tâchez d'inspirer à vos élèves de l'attachement pour leur nationalité ; faites-leur aimer leur pays, les traditions de leur ancêtres, et les institutions qu'ils nous ont léguées.

Nous sommes un peuple particulier, avec notre histoire, notre langue, nos mœurs ; mais nous devons nous garder de mépriser les autres : s'ils ont des défauts, nous avons les nôtres ; si nous avons des intérêts à protéger, ils ne peuvent sacrifier les leurs. Tous ont un droit égal à l'existence et à l'expansion : les Anglais comme les Canadiens, les Irlandais comme les Américains. Si nous ne devons pas être jaloux des autres nationalités, nous devons cependant travailler à étendre l'influence de la nôtre.

En disant, enfin, que l'éducation doit être *religieuse*, je ne veux pas mettre la Religion au dernier rang : au contraire, elle doit animer et couronner toute éducation et toute instruction.

Vous savez qu'on a tâché de transporter au Canada l'expression *enseignement laïque* comme synonyme d'*enseignement irréligieux et impie*. Cela vient de ce qu'aujourd'hui on cherche en France à faire disparaître toute trace de religion dans les écoles. On tâche d'avoir des instituteurs impies. C'est un accident local, qui n'est pas la conséquence de l'état laïque, puisque le plus grand nombre des pères de famille en Canada sont très religieux. Ne vous laissez donc pas émeouvoir, si l'on vous jette cette injure en passant.

L'éducation doit être religieuse. Cela ne veut pas dire qu'on satisfait à cette obligation en consacrant un temps spécial à l'enseignement du catéchisme, qui doit être l'objet d'un cours particulier. On peut enseigner la Religion sans donner une éducation religieuse.

L'instituteur, comme le père, doit avoir le désir de préparer l'enfant à la vie éternelle ; il fera donc tout son possible afin de le bien diriger ; il le formera à des actions honnêtes et morales, réprimant en lui toute tendance au mal. Ne croyez pas votre tâche finie, lorsque vous aurez enseigné les lettres, la grammaire etc. ; vous en aurez fait une partie, la moins importante. L'autre consiste à in-